

Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)  
PROGRAMME DES MONITEURS DE LANGUES OFFICIELLES

---

## ***RAPPORT ANNUEL DE 2004-2005***



## TABLE DES MATIÈRES

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
Aperçu du programme.....	2
<b>ADMINISTRATION .....</b>	<b>3</b>
Coordination pancanadienne.....	4
Coordonnateurs .....	4
Responsables .....	4
Personnel enseignant.....	4
Moniteurs de langues .....	5
Sélection des moniteurs de langues.....	5
Stage de formation pancanadien pour les moniteurs de langues d'Odysée....	5
Réunions des coordonnateurs.....	6
<b>RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ET FINANCIERS .....</b>	<b>7</b>
Budget.....	7
Programme Accent.....	7
Programme Odysée .....	7
Dépenses .....	8
Administration.....	8
Rémunération et indemnités.....	9
Indemnités de transport.....	9
Formation et matériel .....	9
Quotas.....	10
Quotas pancanadiens.....	10
Renseignements statistiques.....	10
Demandes d'inscription .....	10
Portrait statistique du PMLO 2004-2005 .....	10
Moniteurs de langues intraprovinciaux .....	11
Aperçu statistique d'ensemble .....	11
Rétrospective historique du PMLO .....	12
<b>ÉVALUATION DU PROGRAMME .....</b>	<b>13</b>
Évaluation par les moniteurs de langues.....	13
Évaluation des fonctions .....	13
Évaluation par le personnel enseignant.....	13
Évaluation des fonctions .....	13
Évaluation par les responsables.....	14
Évaluation des fonctions .....	14
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>15</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>16</b>

## GRAPHIQUES

Graphique 1	Dépenses totales — 2004-2005 .....	8
Graphique 2	Tableau comparatif de la promotion et développement de projets et des frais d'administration de 2002-2003 à 2004-2005.....	9
Graphique 3	Demandes d'inscription de 2000-2001 à 2004-2005 .....	10
Graphique 4	Participation totale au PMLO de 2000-2001 à 2004-2005.....	11
Graphique 5	Moniteurs de langues qui ont complété ou abandonné le programme de 1988-1989 à 2004-2005.....	12
Graphique 6	Évaluation de la performance du travail des moniteurs de langues par le personnel enseignant — 2004-2005 .....	14
Graphique 7	Temps que le moniteur de langues devrait consacrer en compagnie du personnel enseignant selon les responsables .....	15

## ANNEXES

- ANNEXE 1 RESSOURCES DU PMLO, 2004-2005
- ANNEXE 2 COORDONNATEURS DU PMLO, 2004-2005
- ANNEXE 3 RAPPORT DU STAGE DE FORMATION PANCANADIEN DU PMLO, 2004-2005
- ANNEXE 4 ÉTAT DU REVENU ET DES DÉPENSES DU PMLO, 2004-2005
- ANNEXE 5 SOMMAIRE DES DÉBOURS POUR LE PMLO, 2004-2005
- ANNEXE 6 QUOTAS DE MONITEURS DE LANGUES À TEMPS PARTIEL ET À TEMPS PLEIN DU PMLO, 2004-2005
- ANNEXE 7 PORTRAIT STATISTIQUE DU PMLO : PANCANADIEN, 2004-2005  
RÉSIDENCE PERMANENTE DES MONITEURS DE LANGUES
- ANNEXE 8 PORTRAIT STATISTIQUE DU PMLO : PANCANADIEN, 2004-2005  
SOMMAIRE DES MONITEURS DE LANGUES PAR INSTANCE D'ACCUEIL
- ANNEXE 8A-M PORTRAIT STATISTIQUE DU PMLO : PROVINCES ET TERRITOIRES, 2004-2005
- ANNEXE 9 NOMBRE DE MONITEURS DE LANGUES PARTICIPANT AU COURS DE L'ANNÉE PAR PROVINCE OU TERRITOIRE DE RÉSIDENCE PERMANENTE ET PAR INSTANCE D'ACCUEIL (Y COMPRIS LES DÉSISTEMENTS ET LES REMPLACEMENTS), 2004-2005
- ANNEXE 10 QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES MONITEURS DE LANGUES, PMLO 2004-2005
- ANNEXE 11 QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES ENSEIGNANTS, PMLO 2004-2005
- ANNEXE 12 QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES COORDONNATEURS LOCAUX, PMLO 2004-2005
- ANNEXE 13 QUESTIONNAIRE À L'INTENTION DES COORDONNATEURS PROVINCIAUX/ TERRITORIAUX, PMLO 2004-2005
- ANNEXE 14 RAPPORT ET RECOMMANDATIONS SUR LES STRATÉGIES DE PROMOTION POUR ACCENT, DESTINATION CLIC, EXPLORE, ODYSSEE – JANVIER 2005

## INTRODUCTION

Le Conseil des ministres de l'Éducation (Canada) [CMEC] a été créé en 1967 pour faciliter une collaboration étroite entre les gouvernements provinciaux et territoriaux dans des domaines de l'éducation qui suscitent des préoccupations et un intérêt communs. Le CMEC collabore également avec d'autres organismes liés au secteur de l'éducation et avec le gouvernement fédéral pour promouvoir l'avancement de l'éducation au Canada. Le Programme des moniteurs de langues officielles (PMLO), créé en 1973, est un exemple de cette collaboration et contribue ainsi à atteindre les objectifs du CMEC.

Le PMLO a pour but de promouvoir les deux langues officielles et la culture qu'elles véhiculent, en encourageant les jeunes de tout le Canada à faire connaître leur langue et leur culture à des élèves ou étudiants<sup>1</sup> dans une autre région que la leur. À cette fin, les établissements d'enseignement qui participent à ce programme bénéficient des services de ces étudiants en tant que locuteurs natifs qui appuient le travail du personnel enseignant en proposant des activités supplémentaires de familiarisation avec la langue parlée et la culture.

Le ministère du Patrimoine canadien finance le programme au nom du gouvernement fédéral; de leur part, les provinces et territoires en assument les frais administratifs. Le budget total du programme est précisé dans l'entente conclue en vertu du protocole fédéral-provincial, qui fixe les quotas, la rémunération des moniteurs de langues, les indemnités de déménagement et de transport ainsi que les montants affectés à la formation et aux ressources nécessaires.

Pour l'année 2004-2005, des dispositions provisoires entre le ministère du Patrimoine canadien et la Corporation du Conseil des ministres de l'Éducation, Canada (CCMEC) ont été conclues le 12 novembre 2004. Elles prévoient 1,7 million de dollars de plus pour le programme. Ces dispositions provisoires sont similaires à celles de l'entente précédente.

Le 2 novembre 2005, M. Tom Hedderson, alors président du CMEC, et M<sup>me</sup> Liza Frulla, alors ministre du Patrimoine canadien, ont signé un nouveau Protocole des langues officielles dans l'enseignement (PLOE), d'une durée de quatre ans.

---

<sup>1</sup> Le masculin comprend l'équivalent féminin et est utilisé dans le but d'alléger le texte.

## APERÇU DU PROGRAMME

L'équipe des Programmes de langues officielles (PLO) du CMEC coordonne le programme à l'échelle pancanadienne. En 2004, dans le but d'atteindre un public plus vaste, le CMEC a demandé à une société de marketing d'élaborer une stratégie de rajeunissement de tous ses programmes. Dans le cadre de cette stratégie, le PMLO a changé de nom – le programme des moniteurs à temps partiel a été rebaptisé **Accent** à l'été 2005 et le programme des moniteurs à temps plein est devenu **Odysée** en 2005-2006. Dans la même année également, le terme « *monitor* », utilisé en anglais, a été changé pour « *language assistant* » et le terme français « moniteur » a été changé pour « moniteur de langues ».

Les nouveaux noms des programmes sont devenus officiels en 2005-2006. Cependant, le secteur avait déjà commencé en 2004-2005 à se référer aux programmes sous leurs nouveaux noms lors d'allocutions et communications écrites ainsi que sur certains documents, notamment les questionnaires. Par conséquent, ces deux noms sont utilisés dans le présent rapport.

Les étudiants participants sont assignés à un poste pour travailler comme moniteurs de langue seconde ou de français en milieu linguistique minoritaire, que ce soit à temps partiel (Accent) ou à temps plein (Odysée). Ils ont ainsi la possibilité d'accroître la maîtrise de leur langue seconde, de se familiariser davantage avec la culture de l'autre groupe linguistique et de mieux saisir la diversité culturelle du Canada. Ils ont également l'occasion de partager leur langue et leur culture avec des jeunes qui apprennent une langue seconde ou avec des étudiants francophones en milieu linguistique minoritaire des quatre coins du Canada.

## ADMINISTRATION

Le tableau ci-dessous décrit brièvement le rôle des diverses parties qui participent à l'administration du programme.

### ADMINISTRATION DU PMLO 2004-2005

**Ministère du Patrimoine canadien**  
Fonction : financement

**Coordonnatrice canadienne  
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)**  
Fonction : gestion du programme à l'échelle du pays

**Coordonnateurs (anciennement coordonnateurs provinciaux/  
territoriaux)**  
Fonction : gestion du programme à l'échelle provinciale ou territoriale

**Responsables (anciennement coordonnateurs locaux)**  
Fonction : gestion du programme au niveau local dans des établissements  
d'enseignement et commissions ou conseils scolaires

**Enseignants et professeurs (anciennement personnel enseignant)**  
Fonction : encadrement des moniteurs de langues dans des établissements  
d'enseignement

**Moniteurs de langues (anciennement moniteurs)**  
Fonction : aider les élèves ou étudiants à améliorer leur expression orale et  
leur connaissance de la culture à l'aide d'activités supplémentaires menées  
sous la supervision du personnel enseignant

## **COORDINATION PANCANADIENNE**

La coordonnatrice canadienne, employée par le CMEC, est responsable de l'administration du programme conjointement avec les coordonnateurs. Elle relève du directeur des Programmes de langues officielles du CMEC.

En plus de s'occuper du bon fonctionnement du PMLO à l'échelle du pays, elle est responsable de la réalisation de divers projets qui contribuent à la bonne gestion des autres programmes. De concert avec les coordonnateurs, elle définit les processus et les règles administratives régissant le fonctionnement du PMLO et suit de près sa mise en œuvre par les établissements d'enseignement.

De plus, sous sa supervision, l'équipe des PLO prépare tous les documents destinés aux responsables, au personnel enseignant et aux moniteurs de langue. La coordonnatrice canadienne supervise également la préparation des rapports financiers et d'évaluations afférents au PMLO. Ces documents sont ensuite présentés au ministère du Patrimoine canadien et aux coordonnateurs.

Remarque 1 – La liste des ressources du PMLO se trouve à l'Annexe 1.

Au cours de l'année financière 2004-2005, M. Boyd Pelley était directeur des Programmes de langues officielles, M<sup>me</sup> Antonella Manca-Mangoff occupait le poste de coordonnatrice canadienne et M<sup>me</sup> Chantal Castel-Branco celui de coordonnatrice canadienne adjointe.

## **COORDONNATEURS**

Les coordonnateurs gèrent le programme dans leur province ou leur territoire respectif. Ils s'occupent notamment de la promotion du programme, du recrutement et de l'affectation des moniteurs de langues ainsi que de la liaison avec la coordonnatrice canadienne, les responsables, les établissements d'enseignement, les commissions ou conseils scolaires, le personnel enseignant et les moniteurs de langues.

Remarque 2 – La liste des coordonnateurs du PMLO se trouve à l'Annexe 2.

## **RESPONSABLES**

Les responsables présentent le moniteur de langues à la commission ou au conseil scolaire et à la collectivité. Ils maintiennent des liens avec les moniteurs de langues durant l'année du programme. L'établissement d'enseignement, la commission ou le conseil scolaire où le moniteur de langues est affecté est considéré comme son employeur. Les responsables s'occupent de la plupart des questions relatives à l'emploi, telles que les dates des congés, les compensations pour cause de maladie ou de renvoi, etc.

## **PERSONNEL ENSEIGNANT**

Les moniteurs de langues travaillent sous la direction du personnel enseignant, qui les conseille dans le choix d'activités à entreprendre tout en leur donnant la possibilité d'élaborer de nouvelles activités. Le personnel enseignant les sensibilise au programme



de langue dispensé dans leur établissement d'enseignement et les renseigne sur les diverses activités d'apprentissage de la langue qui sont organisées.

## **MONITEURS DE LANGUES**

Les moniteurs de langues organisent des activités supplémentaires destinées à compléter l'enseignement dispensé, **non à le remplacer**. Ils aident ainsi les élèves ou étudiants à apprendre leur langue seconde ou à améliorer leur langue première (dans le cas de l'enseignement du français en milieu linguistique minoritaire). Les moniteurs de langues collaborent étroitement avec le personnel enseignant à la préparation d'activités axées sur les aspects culturels de la langue.

Les moniteurs de langue seconde sont affectés à des établissements d'enseignement où le français ou l'anglais est enseigné à titre de langue seconde. Les moniteurs de la langue minoritaire travaillent là où l'enseignement est dispensé en français et aident les élèves ou étudiants à mieux connaître la langue ainsi que la culture représentée par cette langue. Ils peuvent participer au programme soit à temps plein (Odysée) ou à temps partiel (Accent).

Le programme Accent s'adresse aux étudiants à temps plein de niveau postsecondaire. Ces étudiants travaillent généralement huit heures par semaine comme moniteur de langues (à l'extérieur de leur instance de résidence permanente) pendant qu'ils suivent des études postsecondaires. Ils travaillent de septembre à avril et reçoivent une rémunération de 4000 \$ pour huit mois d'emploi. Ils reçoivent également une indemnité pour un voyage aller-retour entre leur instance de résidence permanente et leur instance d'accueil. Ils peuvent en outre recevoir une indemnité de déplacements quotidiens fixée par le coordonnateur de la province ou du territoire.

Les participants au programme Odysée travaillent 25 heures par semaine dans des zones rurales ou semi-urbaines. Ils travaillent de septembre à mai et reçoivent 13 625 \$ pour neuf mois d'emploi. Ils reçoivent en outre une indemnité pour leurs déplacements quotidiens, le remboursement de deux voyages aller-retour entre leur instance de résidence permanente et leur instance d'accueil et une indemnité de déménagement. Ils participent également au stage de formation pancanadien.

### **Sélection des moniteurs de langues**

Le processus de sélection pour 2004-2005 s'est déroulé à la fin d'avril 2004. Les coordonnateurs provinciaux et territoriaux ont tout d'abord fait passer une entrevue aux candidats dans leur instance. Par la suite, ils ont partagé des renseignements et les dossiers d'évaluation des candidats avec les coordonnateurs des autres provinces et territoires. En dernier lieu, une sélection finale a été effectuée par les coordonnateurs de l'instance d'accueil, après quoi, les candidats ont été informés qu'ils ont été sélectionnés pour participer au programme.

### **Stage de formation pancanadien pour les moniteurs de langues d'Odysée**

Le CMEC organise un stage de formation pancanadien pour les moniteurs de langues à temps plein qui sont embauchés pour la première fois. Le but du stage est de les former aux divers aspects de leur emploi. Les moniteurs de langues participent à des ateliers sur

la préparation et la présentation d'activités menées en classe et rencontrent le coordonnateur de leur province ou territoire d'accueil, une personne de Patrimoine canadien et le personnel du CMEC. Ils bénéficient également de conseils pratiques de moniteurs de langues ayant déjà participé au programme.

Le stage de 2004-2005 a eu lieu à l'Hôtel Gouverneur à Sainte-Foy, au Québec, du 27 au 29 août 2004. Au total, 188 moniteurs de langues à temps plein ont participé au stage de formation. De ce nombre, 121 (64 p. 100) étaient des moniteurs de français langue seconde (FLS) ou de français langue première (FLP) et 67 (36 p. 100) étaient des moniteurs d'anglais langue seconde (ALS).

Remarque 3 – Les pourcentages qui figurent dans le présent rapport ont été arrondis et les totaux n'égalent peut-être pas toujours 100 p.100. Les sigles FLP, FLS et ALS désignent les trois catégories de programmes de langue offerts.

Divers ateliers ont été organisés à l'intention des moniteurs de FLS, de FLP ou d'ALS. Dans l'ensemble, les participants ont convenu que le stage de formation les avait aidés à se préparer à remplir leurs fonctions.

Remarque 4 – Le rapport du stage de formation pancanadien du PMLO de 2004-2005 se trouve à l'Annexe 3.

## RÉUNIONS DES COORDONNATEURS

Les coordonnateurs ont tenu deux réunions en 2004. Des représentants de Patrimoine canadien et de l'équipe des PLO du CMEC ont participé à ces réunions, présidées par la coordonnatrice canadienne. La première réunion a eu lieu le 26 août 2004 à Québec. À cette réunion, les membres ont adopté une proposition pour que la rémunération des moniteurs de langues soit augmentée à 13 625 \$ par année. Cette augmentation a été rendue possible grâce au transfert au budget 2004-2005 d'une portion de l'excédent de 2003-2004, avec l'approbation de Patrimoine canadien. La seconde réunion a eu lieu le 22 janvier 2005 à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

Les membres du sous-comité se sont rencontrés à trois reprises à l'automne 2004 pour discuter de plusieurs questions liées à l'administration du programme. Ils ont également revu et mis à jour le *Guide administratif et financier* du PMLO et l'ont divisé en deux guides administratifs distincts pour 2005-2006 : l'un pour Accent, l'autre pour Odyssée. De plus, ils ont entièrement mis à jour les rapports et directives d'entrevue. À leurs réunions, les membres du sous-comité ont également décidé de créer un certificat de participation pour le PMLO 2004-2005 ainsi que pour ses composantes nouvellement rebaptisées Accent et Odyssée.

Diverses améliorations budgétaires ont été apportées grâce au renouvellement de la subvention supplémentaire de 1,7 million de dollars de Patrimoine canadien. Les guides d'activités destinés aux moniteurs d'ALS (*Discovering English*) et aux moniteurs de FLS (*Le français à découvrir*) ont tous les deux été revus et remaniés. En outre, un nouveau guide d'activités pour les moniteurs de FLP, *Semer, cultiver, récolter*, a été créé.

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ET FINANCIERS

### BUDGET

L'entente conclue entre le ministère du Patrimoine canadien et la CCMEC pour l'année 2004-2005 prévoyait un budget total de 9 430 300 \$ pour le PMLO qui couvre la rémunération du moniteur de langues, l'indemnité de déménagement, les indemnités de transport et le coût de la formation et du matériel. Ce montant comprend également l'argent transféré par les provinces et les territoires au budget du PMLO, en vue d'offrir davantage de postes de moniteurs de langues, par l'entremise d'ententes bilatérales signées dans le cadre du Protocole des langues officielles dans l'enseignement (PLOE). Le moniteur de langues doit s'acquitter du prix du logement et pourvoir à son argent de poche.

### Programme Accent

L'entente pour le PMLO entre le gouvernement fédéral et la CCMEC prévoyait les contributions suivantes :

- rémunération de 4000 \$ pour huit mois d'emploi à raison de huit heures de travail par semaine;
- remboursement d'un voyage aller-retour de l'instance de résidence permanente à l'instance d'accueil;
- indemnité pour les déplacements quotidiens de 80 \$ en moyenne par moniteur de langues à temps partiel;
- indemnité de formation de 92 \$.

### Programme Odyssée

L'entente prévoyait également les contributions suivantes :

- rémunération de 13 625 \$ pour neuf mois d'emploi à raison de 25 heures de travail par semaine;
- remboursement de deux voyages aller-retour de l'instance de résidence permanente à l'instance d'accueil (au début et à la fin de l'année ainsi qu'au milieu de l'année);
- indemnité jusqu'à concurrence de 990 \$ pour les déplacements quotidiens;
- indemnité d'environ 655 \$ pour les frais de déménagement;
- indemnité de formation d'environ 850 \$ pour chaque moniteur de langues à temps plein, de laquelle la somme de 450 \$ est prévue pour la formation provinciale ou territoriale.

La rémunération et certaines indemnités constituent un revenu imposable.

## DÉPENSES

En 2004-2005, les dépenses totales du PMLO se sont élevées à 7 864 982 \$, soit 83 p. 100 du montant autorisé. Ce montant comprend le remboursement de la taxe sur les produits et services (TPS) de 95 667 \$.

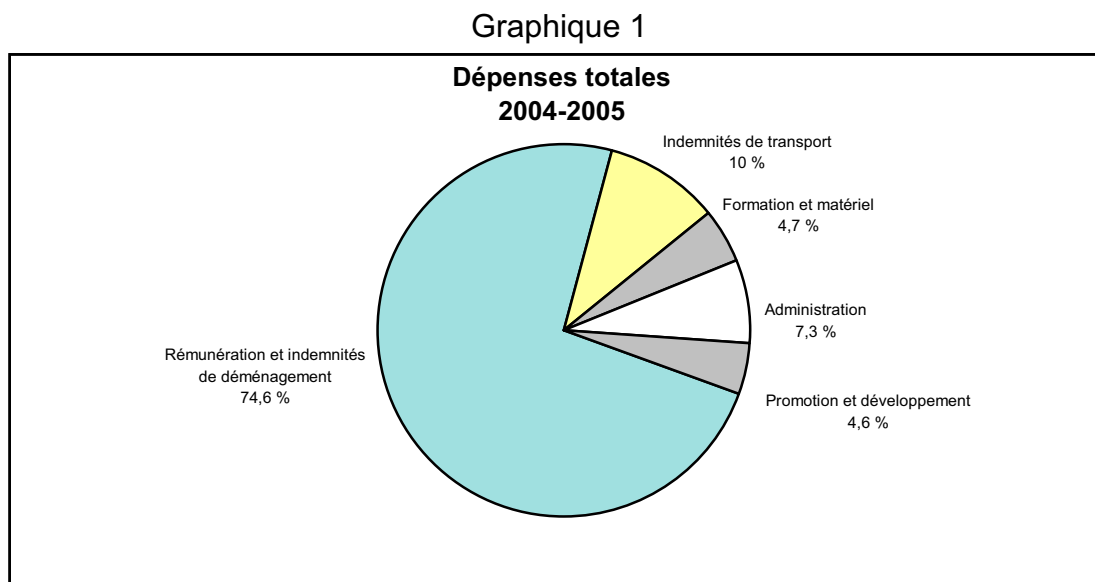
Remarque 5 – L'Annexe 4 présente le revenu et les dépenses figurant dans les états financiers dûment vérifiés de 2004-2005.

Les montants déboursés aux provinces et territoires pour le PMLO se sont chiffrés à 6 910 847 \$. Les débours comprennent notamment les versements pour la rémunération et les indemnités de déménagement, les indemnités de transport ainsi que les coûts de la formation, du matériel et de la publicité.

Remarque 6 – Le sommaire des débours provinciaux et territoriaux pour le PMLO de 2004-2005 se trouve à l'Annexe 5.

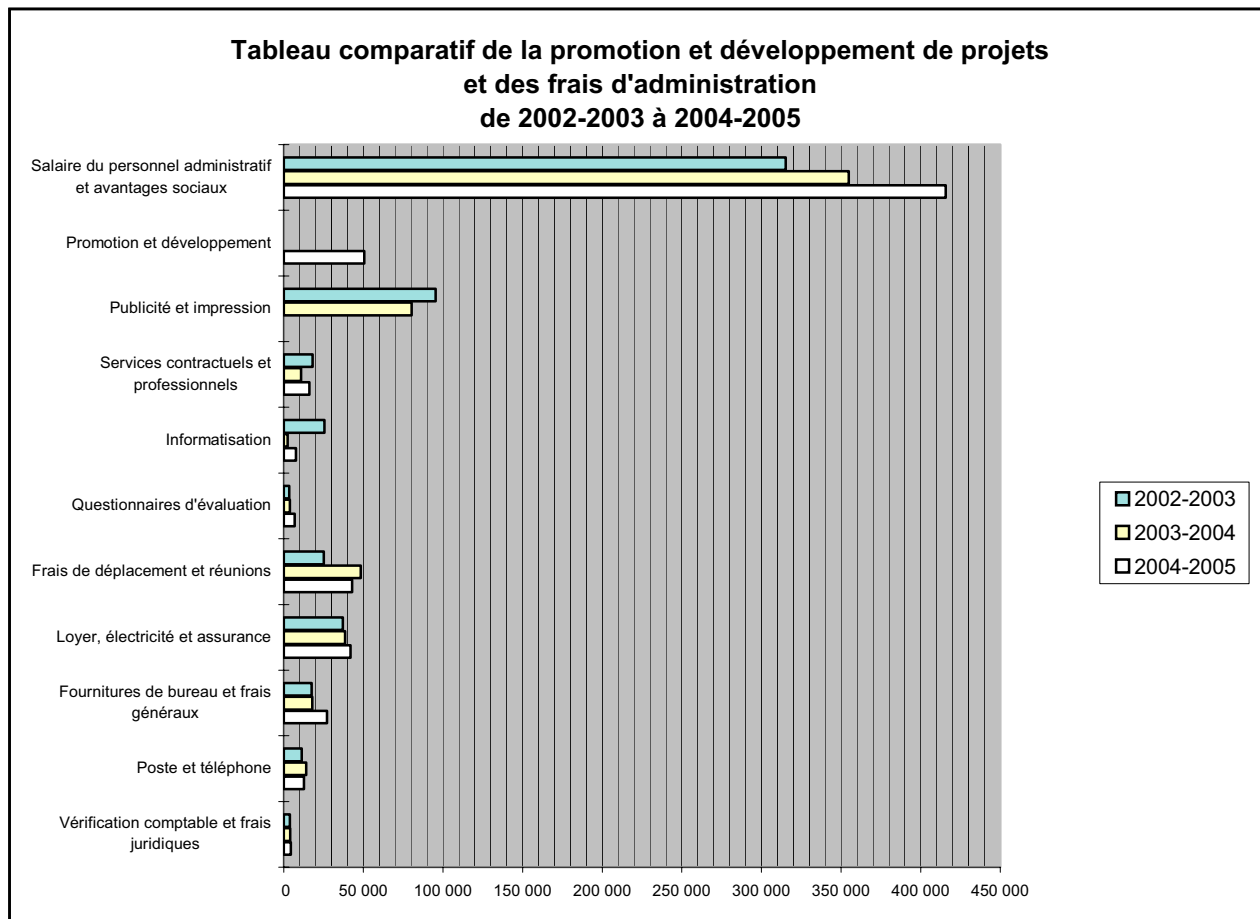
### Administration

En 2004-2005, les frais d'administration totaux du PMLO se sont élevés à 575 136 \$, soit 7,3 p. 100 des dépenses globales. Le Graphique 1 présente les dépenses totales et leur part des dépenses globales.



Les frais d'administration pour les années allant de 2002-2003 à 2004-2005 sont comparés dans le Graphique 2.

Graphique 2



Remarque 7 – La catégorie Promotion et développement de projets est nouvelle pour 2004-2005.

## Rémunération et indemnités

Les débours des provinces et territoires pour la rémunération et l'indemnité de déménagement se sont élevés à 5 870 494 \$. Cette catégorie comprend la rémunération des moniteurs de langues (5 735 832 \$) et l'indemnité de déménagement (134 662 \$). Les débours pour cette catégorie ont constitué 75 p. 100 des dépenses globales.

## Indemnités de transport

Les débours relatifs aux indemnités de transport se sont élevés à 787 317 \$, soit 10 p. 100 des dépenses globales. Les indemnités de transport sont réparties comme suit : frais de transport, 468 194 \$; déplacements quotidiens, 319 123 \$.

## Formation et matériel

Les débours pour la formation et le matériel se sont élevés à 369 670 \$, ce qui représente 5 p. 100 des coûts globaux.

Les dépenses engagées pour le stage de formation pancanadien des moniteurs de langues se sont élevées à 167 197 \$. D'autres frais de formation, de l'ordre de 202 472 \$ ont été

engagés pour les stages de formation organisés au cours de l'année par les provinces et les territoires.

## QUOTAS

### Quotas pancanadiens

Le nombre total de postes de moniteurs de langues pour le Canada, y compris les postes créés à la suite de transferts provinciaux et territoriaux au PMLO, était de 856.

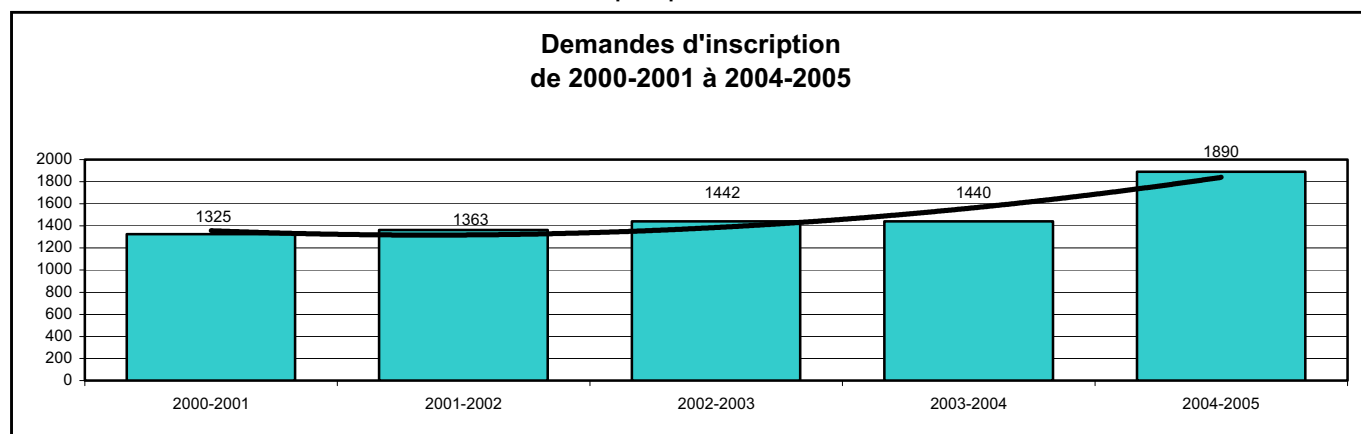
Remarque 8 – Les quotas de moniteurs de langues à temps partiel et à temps plein pour 2004-2005, incluant les transferts se trouvent à l'Annexe 6.

## RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

### Demandes d'inscription

Le Graphique 3 illustre le nombre de demandes d'inscription reçues depuis 2000-2001.

Graphique 3



### Portrait statistique du PMLO 2004-2005

Un total de 871 étudiants ont participé au programme de moniteurs de langues en 2004-2005. Ce chiffre comprend les désistements et les remplacements. Pour un portrait complet, voir les Annexes 7, 8 et 9.

Remarque 9 – Un portrait statistique pancanadien du PMLO 2004-2005 est présenté aux Annexes 7 et 8. Les portraits statistiques de l'ensemble des provinces et territoires sont présentés de l'Annexe 8A à l'Annexe 8M.

Remarque 10 – Un tableau de la participation à temps partiel et à temps plein par province ou territoire de résidence et par province ou territoire d'accueil pour la totalité des moniteurs de langues ayant travaillé au cours de l'année 2004-2005 se trouve à l'Annexe 9.

## Moniteurs de langues intraprovinciaux

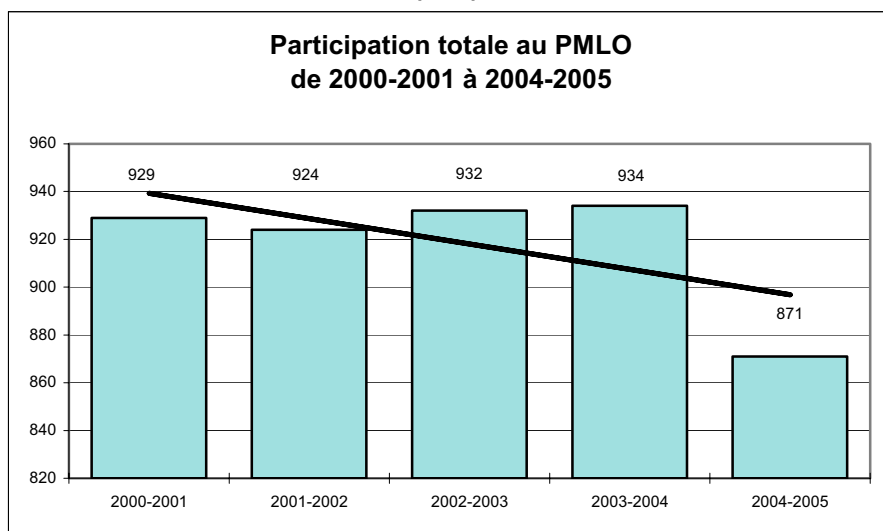
Un total de 368 moniteurs de langues à temps partiel et de 98 moniteurs de langues à temps plein ont été embauchés au sein de leur province ou territoire de résidence au cours de l'année 2004-2005 du PMLO.

Remarque 11 – La partie en diagonale ombrée du tableau présentant le nombre de moniteurs de langues à temps plein et à temps partiel intraprovinciaux embauchés au cours de l'année 2004-2005 se trouve à l'Annexe 9.

## Aperçu statistique d'ensemble

Les chiffres présentés dans le Graphique 4 reflètent le nombre total de participants pour chaque année du programme des cinq dernières années, y compris les désistements et les remplacements.

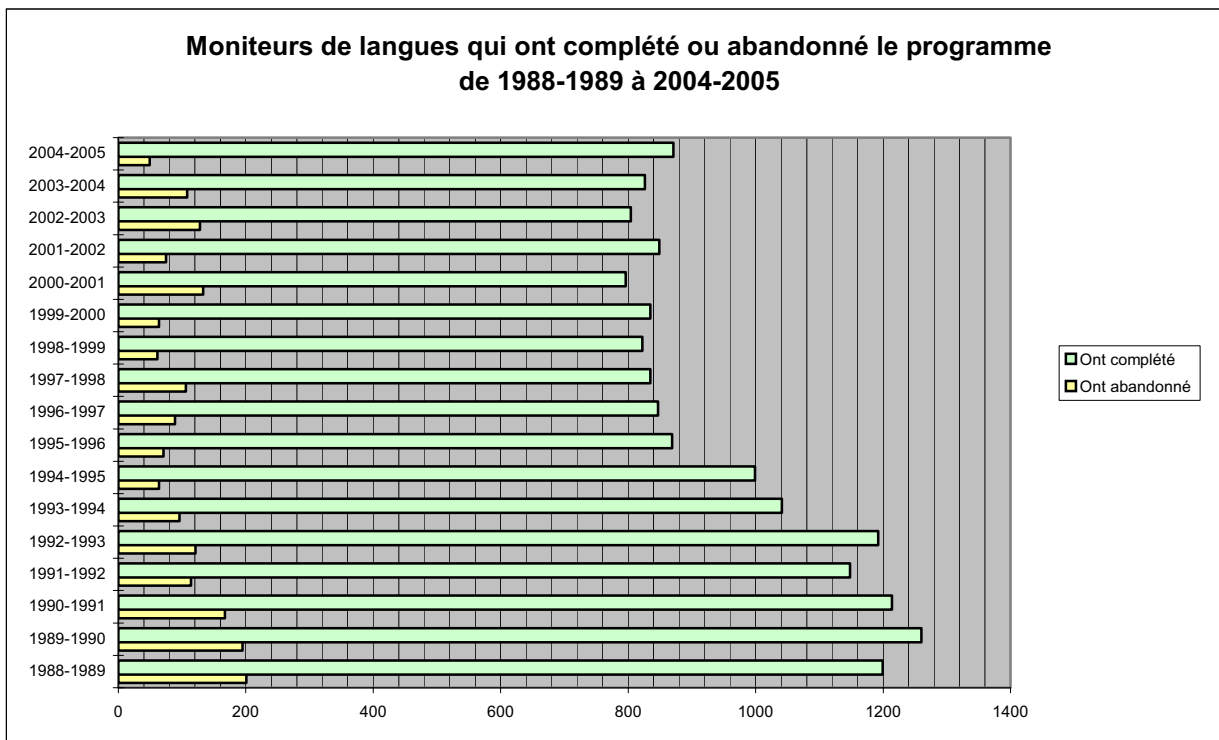
Graphique 4



## Rétrospective historique du PMLO

Le graphique 5 présente une rétrospective du Programme des moniteurs de langues de 1988-1989 à 2004-2005.

Graphique 5



Les statistiques de 1988-1989 à 2004-2005 ont été recueillies par le CMEC.



## ÉVALUATION DU PROGRAMME

Chaque année, le CMEC retient les services d'un consultant indépendant pour compiler et analyser les réponses aux questionnaires remplis par les moniteurs de langues, le personnel enseignant, les responsables et les coordonnateurs. Cette façon de procéder assure une analyse impartiale des réponses et la création de données statistiques.

### ÉVALUATION PAR LES MONITEURS DE LANGUES

Les moniteurs de langues qui sont restés en poste jusqu'à la fin de l'année 2004-2005 ont été priés de remplir un questionnaire d'évaluation. Au total, 469 moniteurs ont rempli le questionnaire.

Le questionnaire comprenait des questions approfondies sur les sujets suivants :

- expérience et formation;
- activités et fonctions;
- recrutement;
- emploi;
- expérience de travail en tant que moniteurs de langue;
- évaluation du programme;
- commentaires.

#### Évaluation des fonctions

Dans le questionnaire, les moniteurs de langues devaient également inscrire le temps qu'ils consacraient aux activités suivantes :

- diriger des activités verbales avec les élèves ou les étudiants (discussion, chant, lecture, etc.);
- diriger des activités écrites avec les élèves ou les étudiants (aider les élèves ou les étudiants à rédiger des compositions, des dissertations, des devoirs, etc.);
- préparer des activités scolaires (découpage et collage, recherche à la bibliothèque, préparation de bandes magnétiques, etc.);
- s'occuper d'activités diverses autres que celles susmentionnées.

Remarque 12 – L'Annexe 10 présente les résultats du questionnaire à l'intention des moniteurs de langues embauchés au cours de l'année 2004-2005.

### ÉVALUATION PAR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

En 2004-2005, le personnel enseignant a rempli et retourné 869 questionnaires.

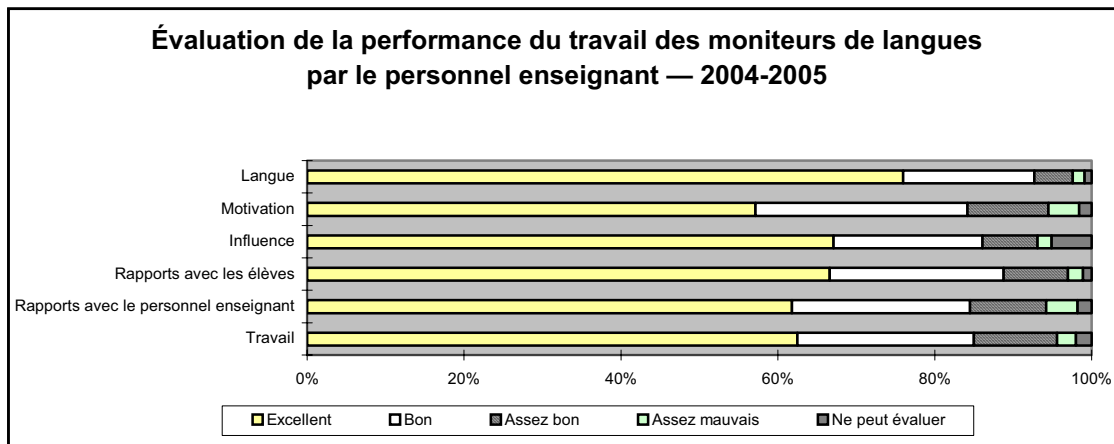
#### Évaluation des fonctions

Les enseignants devaient indiquer combien de temps le moniteur de langues consacrait, avec le personnel enseignant, à diriger des activités verbales et des activités écrites, à

préparer les activités scolaires pour les élèves et à mener des activités diverses (exemples cités, dans la section « Évaluation des fonctions par les moniteurs de langues »).

Les résultats de l'évaluation de la performance du travail des moniteurs de langues par le personnel enseignant sont présentés dans le Graphique 6.

Graphique 6



**Légende**

Langue : s'exprime de façon adéquate dans la langue à apprendre aux élèves ou étudiants  
 Motivation : contribue au développement du langage parlé chez les élèves ou étudiants  
 Influence : élabore une attitude positive à l'égard de la culture  
 Rapports avec les élèves : a de bons rapports avec les élèves ou étudiants  
 Rapports avec le personnel enseignant : a de bons rapports avec le personnel enseignant de l'établissement d'enseignement  
 Travail : est capable de réaliser les tâches assignées

Remarque 13 – L'Annexe 11 présente les résultats du questionnaire à l'intention du personnel enseignant pour 2004-2005.

## ÉVALUATION PAR LES RESPONSABLES

Un questionnaire d'évaluation a été distribué à l'ensemble des responsables. En 2004-2005, 176 personnes au total ont rempli et retourné le questionnaire.

La majorité des établissements d'enseignement comptaient un moniteur de langues à temps partiel ou à temps plein. Les établissements d'enseignement qui ont profité des services de moniteurs de langues à temps partiel avaient plus de chance d'en compter plus d'un que les établissements employant les services de moniteurs de langues à temps plein.

### Évaluation des fonctions

Les responsables devaient également indiquer combien de temps, à leur avis, les moniteurs de langues devraient consacrer aux activités qui suivent :

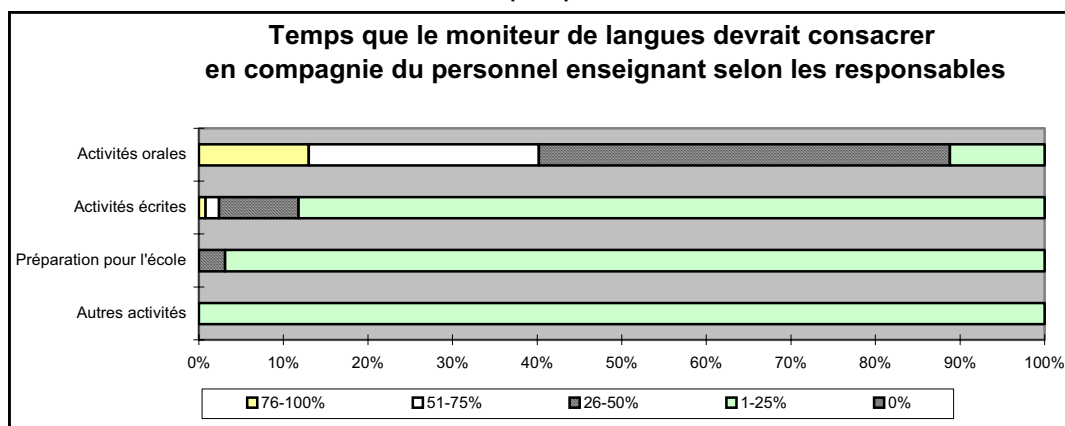
- assister le personnel enseignant dans les activités verbales qui encouragent l'apprentissage de la langue et la connaissance de la culture qu'elle représente;
- assister le personnel enseignant dans les activités écrites qui encouragent l'apprentissage de la langue et la connaissance de la culture qu'elle représente;
- préparer des activités scolaires avec l'enseignant à l'école (découpage et collage, recherche à la bibliothèque, préparation de bandes magnétiques, etc.);

- s'occuper d'activités diverses autres que celles susmentionnées.

Les responsables devaient indiquer combien de temps ils estimaient qu'un moniteur de langues devait passer avec l'enseignant à mener des activités verbales, écrites, à préparer des activités scolaires et à effectuer diverses autres activités (exemples cités, à la section « Évaluation des fonctions par les moniteurs de langues »).

Le Graphique 7 résume les réponses des responsables.

Graphique 7



Remarque 14 – L'Annexe 12 présente les résultats du questionnaire à l'intention des coordonnateurs locaux pour 2004-2005.

Remarque 15 – L'Annexe 13 présente les résultats du questionnaire à l'intention des coordonnateurs provinciaux/territoriaux pour 2004-2005.

## CONCLUSION

Le PMLO 2004-2005 s'est bien déroulé. Le taux de satisfaction par rapport au programme a été très élevé tant du côté des moniteurs de langues que des enseignants. Ceux-ci nous ont rappelé que le programme devait être un véhicule de la culture associée à la langue et ont témoigné de ses effets positifs sur leurs élèves ou étudiants.

Remarque 16 – L'Annexe 14 présente le document *Rapport et recommandations sur les stratégies de promotion pour Accent, Destination Clic, Explore, Odyssée*.